

Le 27 novembre 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME DE BASSAC-LES-MINES DECLARATION DE PROJET N°2 ENQUETE PUBLIQUE Certificat d'affichage et de publicité

Je soussigné Monsieur David COSTON, Vice-Président Urbanisme de l'Agglo Pays d'Issoire, certifie que l'arrête n°ADE-2017-013 du 21 septembre 2017, portant sur l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à la déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Brassac-les-Mines a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Affichage de l'avis d'enquête publique :
 - o du 29 septembre au 27 novembre 2017 inclus : au siège et à la Direction Générale de l'Agglo Pays d'Issoire
 - o du 2 octobre au 27 novembre 2017 : dans les mairies de Brassac-les-Mines et Auzat-la-Combelle et sur le terrain concerné par la présente déclaration de projet
- Mise en ligne :
 - o de l'arrêté et de l'ensemble du dossier d'enquête publique sur le site de la mairie de Brassac-les-Mines www.brassaclesmines.fr du 4 octobre au 27 novembre 2017 inclus
- Parution dans La Montagne les 29 septembre et 23 octobre 2017
- Parution dans Le Semeur Hebdo les 29 septembre et 27 octobre 2017

Pour le Président Jean-Paul Bacquet
et par délégation,

Le Vice-Président Urbanisme
David COSTON

